

## **ÉNERGIE SAGUENAY**

### **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

**Deuxième partie de l'audience publique du BAPE**

**Commentaire**

**présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**par**

**Pierre Chabot**

**14 octobre 2020**

Au président, M. Denis Bergeron  
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, mon nom est Pierre Chabot.

Je tiens, par le biais de ce texte, à vous partager mes préoccupations à l'égard du projet de la compagnie GNL-Québec.

Les inconvénients reliés à ce projet sont nombreux. D'un point de vue environnemental, la population de bélugas présente dans le fjord sera davantage menacée.

Effectivement, le trafic maritime perturbe la survie des bélugas. Ce projet contribuera à augmenter considérablement la circulation des navires dans le fjord. De plus, il accroîtra les émissions de GES.

Au niveau de l'accessibilité sociale, ce sont plusieurs groupes de citoyens qui se sont prononcés contre ce projet. On parle ici d'environnementalistes, d'universitaires, de scientifiques, de professionnels de la santé et même d'économistes.

À ce qui a trait au tourisme, ce projet défigurera le paysage exceptionnel qu'offre le fjord du Saguenay. Qui serait intéressé à aller visiter un endroit dont le paysage a été détruit par un port méthanier?

Ce ne sont que quelques conséquences désastreuses anticipées de ce projet qui ont été présentées ici. Il m'apparaît clair que ce projet dépassé ne doit pas voir le jour.

Ce sont pour toutes ces raisons que je m'oppose au projet de la compagnie GNL-Québec.



Pierre Chabot